



DROIT, ECONOMIE, GESTION

Parcours Agroécologie, agroforesterie, agriculture de conservation

Licence pro Mention Valorisation des agro-ressources



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Collège
Sciences
Sociales et
Humanités
(SSH)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le nouveau parcours « Agroécologie, agroforesterie, agriculture de conservation » (3AC) s'inscrit dans un double contexte environnemental et sociétal. D'une part le contexte du dérèglement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre (CO₂, méthane, ...) et les accidents climatiques de plus en plus fréquents (sécheresses, inondations...) conduisent à repenser l'agriculture et les pratiques agricoles notamment dans le sens de créer des pièges à CO₂ et de limiter les effets des accidents climatiques. D'autre part un contexte sociétal et une évolution de la demande des consommateurs notamment pour des modes de productions plus respectueux des ressources naturelles, la terre, l'eau, la biodiversité et des produits plus sains.

Le monde agricole a pris conscience de ces enjeux et les pratiques et techniques respectueuses de l'environnement se développent dans le sens d'une agriculture plus durable. Se développe en particulier une réflexion et des actions collectives autour de l'agro-écologie.

Or la région et le département sont particulièrement dynamiques au niveau agricole. La Région Nouvelle-Aquitaine compte ainsi 67.000 exploitations et regroupe 160 signes officiels de qualité, les Pyrénées Atlantiques

ne comptant pas moins de 11.900 exploitations. En outre les politiques publiques encouragent fortement le développement d'une telle agriculture préservant l'environnement.

Le parcours « Agroécologie, agroforesterie, agriculture de conservation » répond ainsi à un besoin émergent très important.

Indicateurs de réussite

Promotion 2023-2024 : 88% de réussite

Objectifs

Le parcours 3AC poursuit deux objectifs généraux :

- Pour les agriculteurs : il s'agit d'être en capacité d'analyser et de conduire un système agricole en agroécologie et/ou en agroforesterie
- Pour les conseillers et les techniciens : il s'agit d'être capable d'accompagner un agriculteur ou bien un groupe d'agriculteurs dans la réflexion et la mise en œuvre de pratiques en agroécologie et/ou agroforesterie



Savoir-faire et compétences

La formation offerte permet l'acquisition d'un certain nombre de connaissances. Il s'agira notamment de développer une connaissance approfondie :

- De la vie du sol, le cycle de vie d'un sol, les êtres vivants du sol, l'importance de la matière organique, les déterminants de la fertilité
- De la structure des sols cultivés
- Des cycles de l'azote, du carbone, de l'eau...
- Du stockage du carbone, des gaz à effets de serre
- Des besoins des plantes cultivées
- Des couverts végétaux
- Des effluents d'élevage
- De la complémentarité des systèmes PV/PA
- Des principes de l'agroécologie et notamment du non travail du sol
- Des principes de l'agroforesterie
- Des acteurs
- De l'agroécologie et de la politique agricole

En outre, le parcours AAAC poursuit un certain nombre d'objectifs s'agissant des compétences professionnelles à acquérir :

- Apporter un diagnostic sur la vie du sol
- Apporter un diagnostic sur un système de culture et un système d'exploitation
- Définir des objectifs agronomiques en prenant en considération le système sol/plante /climat
- Mettre en place un système d'exploitation cohérent au niveau agroécologie
- Evaluer la viabilité économique des systèmes agroécologique
- Décider d'un assolement, d'une rotation
- Décider d'un itinéraire technique propre à chaque culture et tenant compte de la rotation
- Mettre en œuvre l'implantation des cultures dans les principes de l'Agroécologie
- Mettre en œuvre l'implantation d'arbres dans les principes de l'Agroforesterie

- Raisonner le choix d'un couvert végétal, les modalités de son implantation et les modalités de son devenir
- Evaluer les incidences des pratiques en agroécologie (au niveau agronomique, économique, humain, environnemental)
- Mettre en place des parcelles de démonstration/ expérimentation en Agroécologie
- Mettre en place des parcelles de démonstration/ expérimentation en Agroforesterie
- Partager son expérience, participer à un réseau

Les + de la formation

Lieux de formation :

- Maison Familiale Rurale de Mont, 22 rue du vieux Mont - 64300 MONT
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, campus de Pau - avenue de l'Université, 64000 PAU

Organisation

Organisation

La formation se déroulera en alternance entre périodes en entreprises et périodes en centre de formation (MFR Mont, UPPA).

Les périodes en centre de formation représentent 14 semaines, soit 70 journées, à raison de 7 semaines de 35h par semestre. Cela représente au total 490 h de présentiel étudiant.

Les stages représentent 15 à 30 semaines sur l'ensemble de l'année. Ils ont lieu dans des exploitations agricoles pratiquant l'agroécologie, des organismes de développement ou associations, des coopératives ou CUMA (FDCUMA, GIEE). Les lieux de stage sont choisis en fonction de leur implication sur la thématique agroécologie. Les étudiants travaillent concrètement à la mise en



œuvre de systèmes agricoles en agroécologie et doivent réaliser un diagnostic de l'entreprise, faire ressortir une problématique et étudier un projet.

Le stage est sanctionné en fin d'année par la rédaction et la soutenance d'un rapport devant un jury composé au moins d'un enseignant et d'un professionnel.

L'année est ainsi découpée :

- 1^{er} semestre : consacré essentiellement aux connaissances de base, illustrations et aux premières applications des connaissances présentées et acquises - 7 semaines, 35 journées, 245 h, 5 UE, 30 ECTS, 15 coefficients. Le 1^{er} semestre comporte une « UE0 » d'adaptation professionnelle comme dans les deux autres parcours de la licence, permettant ainsi une insertion plus aisée dans la licence professionnelle et facilitant les passerelles pour des étudiants venant d'autres formations spécialisées telles que les BTS ACSE.
- 2^{ème} semestre : consacré davantage à l'application professionnelle - 7 semaines, 35 journées, 245 h, 5 UE, 30 ECTS, 15 coefficients

Semestre 1 : 245h présentiel - 7 semaines

	Volume horaire	ECTS	Coef.
UE 0 - Adaptation professionnelle – ECTS 0 – Coeff. 0	56h	0	0
- EC0a – Les modes de production	14h CM		

agricole :
agriculture
de
conservation,
agroécologie, 7h CM
agroforesterie, 7h CM
agriculture
durable 7h CM
(IDEA),
ouverture 7h CM
aux
différents 7h CM
systèmes
(HVE, 7h CM
agriculture
raisonnée,
agriculture
biologique,
permaculture...)

-
EC0b –
Bases
scientifiques :
chimie
organique,
cycle
de la
matière

-
EC0 c –
Dérèglement
climatique

-
EC0d –
Bases
de
l'agronomie

-
EC0e –
Bases
de
l'écologie



- EC0f – Biologie végétale et botanique				(citoyens, consommateurs...)			
- EC0g – Approche générale de l'exploitation				UE 2 - Agronomie	56h	10	5
UE 1 – Contexte professionnel	49h	6	3	- EC 2a : Les bases de l'agronomie : Géologie, pédogénèse ; Les éléments constitutifs d'un sol, observations ; Cycles de l'azote, P, K, du carbone, de l'eau ; La vie du sol, le fonctionnement des sols cultivés	14h (7hCM, 7hTP)	3	1.5
- EC1a – Environnement économique : économie générale, économie agricole	21h CM	3	1.5	- EC 2b : Les principes de l'agroécologie : Non travail du sol ; Couverts	14h 28h	3 4	1.5 2
- EC1b – Environnement institutionnel : les institutions et les acteurs, l'écosystème agricole et politique, la PAC, l'évolution de la demande sociétale	28h CM	3	1.5				



végétaux ; Assolements diversifiés et rotation ; Réduction des traitements - EC 2c : Le diagnostic de fonctionnement d'un sol : Analyse de sol, profil cultural (parcelles/ labo) ; Les besoins des plantes cultivées ; Les effluents d'élevage, rapport C/N ; La matière organique dans le sol ; Gestion de la fertilité ; Le matériel agricole pour le travail				du sol et pour le non travail du sol (analyse des avantages et inconvénients comparés) ; Désherbage mécanique et réduction des traitements phytos			
				UE 3 - Ecologie	49h	10	5
				- EC 3a : les écosystèmes : Le fonctionnement d'un écosystème ; Lecture de paysage ; Ecosystème naturel, écosystème cultivé	14h (7hTD, 7hTD)	3	1.5
				- EC 3b : Biodiversité : Auxiliaires et	14h (7h TD, 7h TP)	3	1.5



bioagresseurs ; Botanique, plante bio- indicatrice ; Réalisation d'un herbier				Les pratiques (en France et dans le monde) ; Les espèces ; L'impact sur le système, en grande culture, en élevage ; Impacts sur l'écosystème, impact sur le stockage de carbone			
- EC 3c : Diagnostic de la vie du sol : Appréciation de la vie du sol, appréciation de la biodiversité à l'échelle de la parcelle, observations et comptages	21h (7h CM, 14h TP)	4	2				
UE 4 - Agroforesterie	35h	4	2				
- EC 4a : Les principes de base de l'agroforesterie : Concept et principes de l'agroforesterie ;	14h CM	2	1	- EC 4b : Applications de terrains : Visites, observations et analyses d'expériences d'agroforesterie ; Participation à des plantations et expériences de terrain (« plantons	21h (7h TD, 14h TP)	2	1



des haies ») ; Ecocontribution			
--------------------------------------	--	--	--

UE 6 – Conduite de système en agroécologie	126h	10	5
- EC 6a : Principes de conduite de système en agroécologie : Principes de régulation par les process naturels ; Le sol, la parcelle, l'exploitation ; Assolement et rotations ; Complémentarité PA/ PV ; La conduite des cultures principales et couverts végétaux : choix des espèces, implantations... ; Stratégies de	21h CM ?	2	1

Semestre 2 : 245h présentiel - 7 semaines

	Volume horaire	ECTS	Coef.
UE 5 - Communication	70	5	2,5
- EC5a – Langues vivantes (anglais ou espagnol)	35h (14h CM, 21h TD)	2,5	1,25
- EC5b – Outils de communication : Développer une communication : sensibilisation, argumentaires ; Partager son expérience, participer à des réseaux...	35h (14h CM, 21h TD)	2,5	1,25



protection des cultures visant à la réduction des produits (IFT minimum)				Appréciation de la dimension économique globale (marges et résultat global, investissements, temps de travail, approche du risque et sécurité du système) ; Valorisation économique des pratiques agroécologiques ; Gestion de la transition (question du doute face à un système à découvrir)	CM TD		
- EC 6b : Mises en situations professionnelles : Diagnostics et projets à partir d'analyses de cas concrets (parmi différents systèmes : polyculture élevage, grandes cultures, plantes pérennes, viticulture, maraichage...), à l'échelle de parcelles et d'exploitations agricoles	84h : TD TP	6	3				
				UE 7 – Projet tuteuré	49h	5	2.5
				EC7 unique : Suivi de parcelles	CM TD TP	5	2.5
- EC 6c :	21h :	2	1				



et d'exploitations par groupe de 2/3 étudiants, diagnostics complets à partir d'observations, de comptages, d'analyses puis propositions d'améliorations et de projections pour la campagne et les années à venir.			
UE 8 – Stage et mémoire	15 à 30 semaines	10	5

examens de l'UPPA et dans l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la Licence professionnelle.

Aménagements particuliers

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études

supérieures : 05 59 40 79 00 - handi@univ-pau.fr

Ouvert en alternance

- La formation se déroulera en alternance entre périodes en entreprises et périodes en centre de formation (MFR Mont, UPPA) :
 - 1^{er} semestre : consacré essentiellement aux connaissances de base, illustrations et aux premières applications des connaissances présentées et acquises - 7 semaines, 35 journées, 245h, 5 UE, 30 ECTS, 15 coefficients.
Le 1^{er} semestre comporte une "UE0" d'adaptation professionnelle permettant ainsi une insertion plus aisée dans la licence professionnelle et facilitant les passerelles pour des étudiants venant de formations spécialisées telles que les BTS ACSE et GPN.
 - 2^{ème} semestre : consacré davantage à l'application professionnelle - 7 semaines, 35 journées, 245h, 5 UE, 30 ECTS, 15 coefficients

Calendrier de l'alternance :

Contrôle des connaissances

Chaque EC et chaque UE (à l'exception de l'UE 0, du projet tuteuré et du stage) font l'objet d'une évaluation sous la forme de contrôle continu. Projet tuteuré et stage font l'objet d'un dossier écrit ou d'un rapport de stage ainsi que d'une présentation orale et d'une soutenance.

S'agissant des règles de compensation et de capitalisation, sont applicables les règles exposées dans la Charte des

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 15 à 30 semaines

- Concernant les stages (15 à 30 semaines sur l'ensemble de l'année).

Ils auront lieu dans des exploitations agricoles pratiquant l'agroécologie, des organismes de développement ou



associations, des coopératives ou CUMA (FDCUMA, GIEE). Les lieux de stage seront choisis en fonction de leur implication sur la thématique agroécologie. Les étudiants travailleront concrètement à la mise en œuvre de systèmes agricoles en agroécologie. Ils réaliseront un diagnostic de l'entreprise, feront ressortir une problématique puis étudieront un projet.

Le stage est sanctionné en fin d'année par la rédaction et la soutenance d'un rapport devant un jury composé au moins d'un enseignant et d'un professionnel.

Le stage représente 10 ECTS et 5 points de coefficients.

- Concernant les projets tuteurés (49 heures réparties sur 7 journées au 2^{ème} semestre).

Par petits groupes de 2 ou 3, les étudiants suivront une exploitation agricole sur un équivalent de 7 journées au total. Les projets tuteurés se dérouleront au 2^{ème} semestre. Les étudiants seront amenés à réaliser un diagnostic complet, à l'échelle de l'exploitation agricole et à l'échelle de plusieurs parcelles représentatives. Ils feront ressortir une problématique puis établiront un plan d'amélioration pour les années à venir (investissements nécessaires, assolement diversifié, rotations, itinéraires techniques, aspect économiques et humains...).

Le projet tuteuré représente 5 ECTS et 2,5 points de coefficients.

Les stages représentent 15 à 30 semaines sur l'ensemble de l'année. Ils ont lieu dans des exploitations agricoles pratiquant

l'agroécologie, des organismes de développement ou associations, des coopératives ou CUMA (FDCUMA, GIEE).

Les lieux de

stage sont choisis en fonction de leur implication sur la thématique agroécologie. Ils sont sanctionnés en fin d'année par la

rédaction et la soutenance d'un rapport devant un jury composé au moins d'un enseignant et d'un professionnel.

Admission

Conditions d'admission

En plus de votre candidature, merci de bien vouloir prendre contact avec :

Jean-Baptiste FERRAND

MFR Mont 64

Coordinateur pédagogique (MFR 64)

jean-baptiste.ferrand@mfr.asso.fr

Situations particulières

Dans les cas suivants, l'inscription est soumise à des démarches préalables :

- Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans) et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi de +28 ans : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.
- Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#)."

Modalités d'inscription

Candidature à réaliser via [eCandidat](#) | 

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

**A compter de la rentrée
2023-2024, l'établissement
applique les droits
différenciés pour
tout étudiant extra
communautaire s'inscrivant**



*pour la première fois en
licence.*

Pré-requis obligatoires

Être titulaire d'un bac + 2 :

- DUT/BUT, BTS
- BTS agricoles
- Licence 2 : AES, droit, sciences économiques, langues étrangères appliquées...

* VAE possible pour avoir un niveau Bac+2.

Et après

Poursuite d'études

L'obtention de la licence permet la poursuite d'études notamment vers des masters dans le prolongement et/ou en complément des thématiques développées abordée dans cette licence.

Ainsi les étudiants titulaires de la licence peuvent avoir vocation à continuer leurs études afin de devenir ingénieurs agricoles ou ingénieurs agro-alimentaires.

Masters dans le prolongement et/ou en complément des thématiques développées abordée dans cette licence. Les étudiants peuvent souhaiter continuer leurs études afin de devenir ingénieurs agricoles ou ingénieurs agro-alimentaires.

Secteurs d'activité

Les publics et métiers visés sont les suivants :

- Exploitants agricoles, en exercices ou futurs installés

- Conseillers d'agricoles des organismes de développement (Chambre d'Agriculture, CIVAM, Association, CUMA...)
- Techniciens/conseillers d'organismes économiques (Coopératives, négociants...)

Passerelles et réorientation

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

Le SCUIO-IP accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation :

Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Insertion professionnelle

Par définition, la licence professionnelle vise la meilleure insertion professionnelle possible des étudiants. Divers dispositifs sont ainsi prévus :

- Mise en relation avec les entreprises et organisations susceptibles de recruter dans le domaine d'activité concerné
- Accompagnement à la définition d'un projet professionnel à travers notamment le projet tuteuré et le stage
- Accompagnement à la définition d'un projet d'installation
- Accompagnement à la réflexion à la transition agroécologique sur l'exploitation (pour les agriculteurs et futurs agriculteurs)
- Insertion dans les réseaux professionnels (agro réseaux 64, ...)

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique

Hélène DOUENCE-JOUHET

✉ helene.douence-jouhet@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV

☎ +33 5 59 40 78 88

✉ accueil.forco@univ-pau.fr

Handicap

Mission Handicap

☎ +33 5 59 40 79 00

✉ handi@univ-pau.fr

Autres contacts

Établissement(s) partenaire(s)

MFR MONT : Formations agricoles, cheval & sociales

🔗 <https://www.mfr-mont.fr/>

Lieu(x)

📍 Pau

Campus

🏠 Pau



Programme

SEMESTRE 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 0 - Adaptation professionnelle	UE				
Les modes de production agricole	EC	14h			
Bases scientifiques	EC	7h			
Dérèglement climatique	EC	7h			
Bases de l'agronomie	EC	7h			
Bases de l'écologie	EC	7h			
Biologie végétale et botanique	EC	7h			
Approche générale de l'exploitation	EC	7h			
UE 1 - Contexte professionnel	UE				6 crédits
Environnement économique	EC	21h			3 crédits
Environnement institutionnel	EC	28h			3 crédits
UE 2 - Agronomie	UE				10 crédits
Les bases de l'agronomie	EC	10,5h	3,5h		3 crédits
Les principes de l'agroécologie	EC	10,5h	3,5h		3 crédits
Le diagnostic de fonctionnement d'un sol	EC	17,5h	3,5h	7h	4 crédits
UE 3 - Écologie	UE				10 crédits
Les écosystèmes	EC	10,5h	3,5h		3 crédits
Biodiversité	EC	10,5h	3,5h		3 crédits
Diagnostic de la vie du sol	EC	7h		14h	4 crédits
UE 4 - Agroforesterie	UE				4 crédits
Les principes de base de l'agroforesterie	EC	14h			2 crédits
Applications de terrains	EC		7h	14h	2 crédits

SEMESTRE 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 5 - Communication	UE				5 crédits
Langues vivantes	EC	14h	21h		2,5 crédits
Outils de communication	EC	14h	21h		2,5 crédits
UE 6 - Conduite de système en agroécologie	UE				10 crédits
Principes de conduite de système en agroécologie	EC	14h	7h		2 crédits
Mises en situations professionnelles	EC	21h	42h	21h	6 crédits
Appréciation de la dimension économique globale	EC	14h	7h		2 crédits
UE 7 - Projet tutoré	UE				5 crédits
Projet tutoré	EC	7h	21h	21h	5 crédits
UE 8 - Stage et mémoire	UE				10 crédits



Stage et mémoire

EC

10 crédits